

# GUIDE DU Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens

TOULOUSE

Égalité

laïcité

Citoyenneté

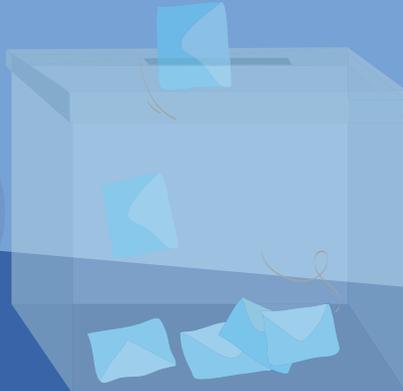


Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE



# Sommaire



# GUIDE DU Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens

TOULOUSE

Édito du Maire de Toulouse.....p 4

Mot de la Conseillère Municipale déléguée  
en charge du Conseil Municipal des Enfants  
et des Collégiens (CMEC) .....p 5

---

1. Le CMEC, pourquoi ? .....p 6
2. Le CMEC, de quoi s'agit-il ? .....p 10
3. Le CMEC, comment ça marche ? .....p 10
4. Le rôle des jeunes élus.....p 12
5. Présentation des maires de quartier.....p 14

# ÉDITO

du Maire de Toulouse



La Mairie de Toulouse compte plusieurs instances citoyennes qui rythment la vie locale et posent les jalons de notre avenir.

Aujourd'hui, le Conseil Municipal des Enfants y occupe une place toute particulière et permet de vivre une expérience riche et constructive.

Les jeunes élus y appréhendent les droits et les devoirs du citoyen grâce à un parcours de formation et portent les valeurs de la République au quotidien. Par leurs actions, ils dessinent les ambitions de leur génération toujours placées au service de l'intérêt général.

J'ai la plus grande confiance dans leur capacité d'agir pour et au nom de leurs pairs. Par ce guide, je leur adresse mes plus sincères félicitations pour leur démarche citoyenne.

**Jean-Luc Moudenc**

*Maire de Toulouse*

*Président de Toulouse Métropole*

# MOT

de la Conseillère déléguée au CMEC



Le Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens de Toulouse est résolument tourné vers l'avenir.

Membres d'une structure et d'un fonctionnement renouvelés, les jeunes élus pourront désormais accomplir un mandat de 6 ans comme leurs pairs adultes, s'ils le souhaitent !

Ainsi du CM1 à la 3<sup>ème</sup>, ceux-ci sont consultés et interrogés sur certains sujets et dossiers qui concernent l'actualité de notre ville.

Par leurs initiatives et leurs nouvelles responsabilités, ils s'engagent à vivre et à transmettre une expérience individuelle et collective unique.

Avec le soutien de nos partenaires et une meilleure prise en compte de leurs préoccupations, ils peuvent compter sur ma détermination à les accompagner dans ce parcours citoyen. Impliquer les enfants dans des projets éducatifs citoyens est essentiel pour forger la citoyenneté de demain.

Ils méritent toute notre reconnaissance.

**Nadia SOUSSI**

*Conseillère Municipale déléguée du Conseil  
Municipal des Enfants et des Collégiens*

# LE CMEC, pourquoi ?

Le Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens est un dispositif citoyen à vocation éducative qui découle d'une volonté de la Ville : il a été créé par le Conseil Municipal des adultes.

## Il permet aux enfants et aux jeunes élus de :

- **Comprendre** la *démocratie*<sup>1</sup> et trouver leur place de *citoyenne*<sup>2</sup> ou de citoyen en leur donnant la parole.
- **Recueillir les idées** des autres enfants de la ville et participer à améliorer la vie de tous les toulousains.
- **Découvrir et apprendre** le fonctionnement de la ville de Toulouse, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.



<sup>1</sup> **Démocratie** : Régime politique, système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens.

<sup>2</sup> **Citoyenne** : Habitant d'une ville, d'une cité. Membre d'un État qui jouit des droits civils et politiques garantis par cet État.

- **Devenir actrice ou acteur dans la ville** en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.).
- **Porter la parole des enfants et des jeunes** au conseil municipal des adultes.
- **Prendre des responsabilités** au sein d'un collectif représentatif de sa tranche d'âge.



# LE CMEC, de quoi s'agit-il ?

**C'est une instance consultative de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions, donner leur avis et mener des actions concrètes.**

Chaque année au mois de septembre, les élèves de CM1 sont sollicités pour être candidats au CMEC. Deux scrutins sont organisés en octobre :

Le premier se réalise dans les écoles et CLAE élémentaires publics et privés sous contrat.

Le second est organisé sous la forme d'une candidature libre pour les enfants dont les écoles et CLAE ne participent pas au 1<sup>er</sup> scrutin : un bureau de vote est installé au Capitole afin que tous les élèves toulousains de CM1 puissent voter.

Les enfants candidats mènent une campagne électorale à partir d'un projet thématique destiné à un territoire (quartier, secteur, ville).

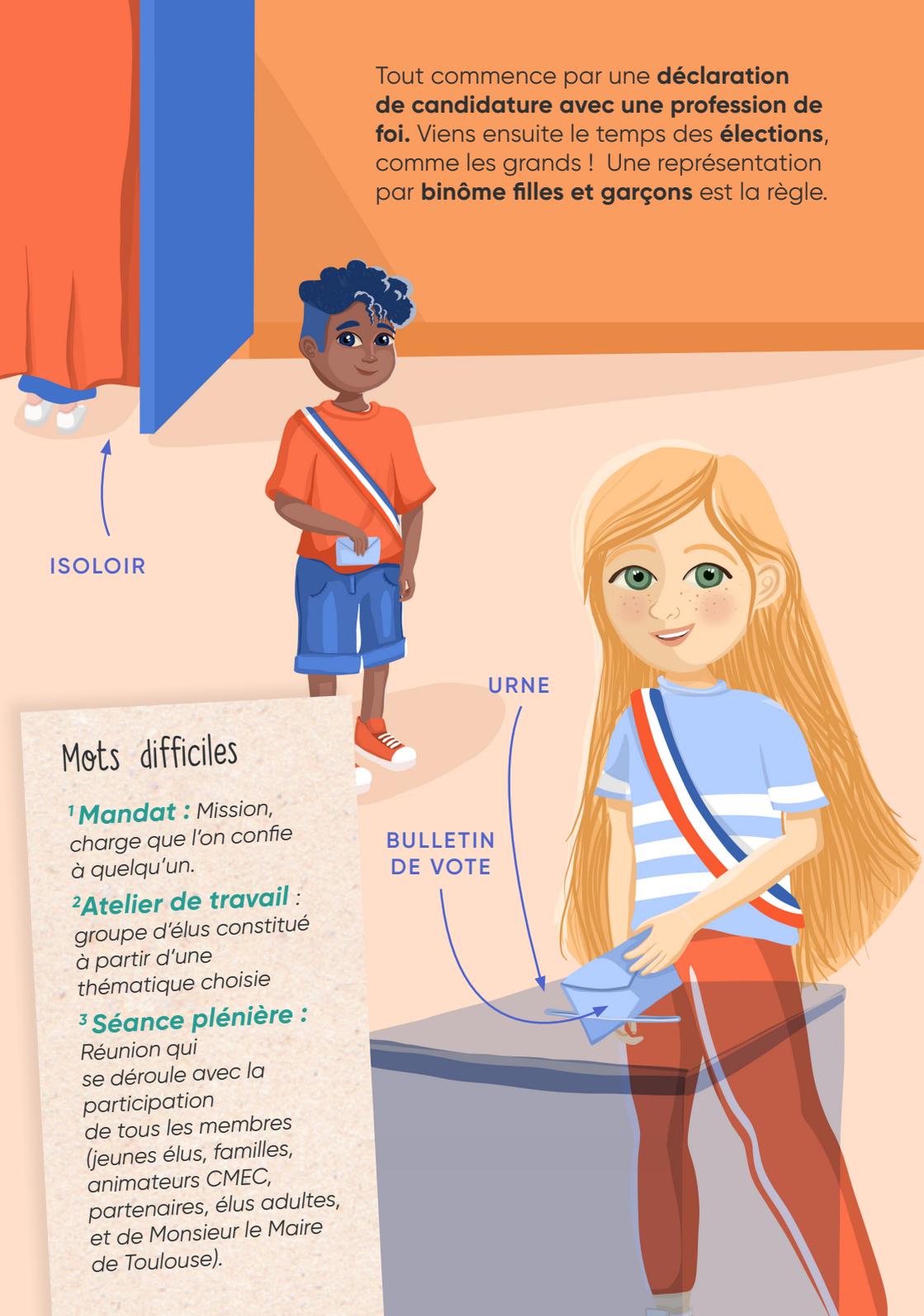
Les jeunes conseillères et conseillers municipaux sont élus pour **un mandat**<sup>1</sup>, au même titre que tout conseiller municipal adulte.

Les jeunes élus se réunissent pour **débattre** sur leurs idées et **réaliser ensemble des projets** au service de tous les habitants de Toulouse.

Les **conseillères** et **conseillers** municipaux enfants et jeunes se réunissent :

- Trois fois par mois en *ateliers de travail*<sup>2</sup>,
- Deux fois par an en *séance plénière*<sup>3</sup> et une fois spécifique au CM1, à la salle du Conseil Municipal pour leur investiture à la suite de leur élection

Tout commence par une **déclaration de candidature avec une profession de foi**. Viens ensuite le temps des **élections**, comme les grands ! Une représentation par **binôme filles et garçons** est la règle.



ISOLOIR

URNE

BULLETIN  
DE VOTE

## Mots difficiles

**<sup>1</sup>Mandat** : Mission, charge que l'on confie à quelqu'un.

**<sup>2</sup>Atelier de travail** : groupe d'élus constitué à partir d'une thématique choisie

**<sup>3</sup>Séance plénière** : Réunion qui se déroule avec la participation de tous les membres (jeunes élus, familles, animateurs CMEC, partenaires, élus adultes, et de Monsieur le Maire de Toulouse).

# LE CMEC, comment ça marche ?

## Monsieur le Maire officialise la prise de fonction des nouveaux jeunes élus CM1 lors de la séance d'investiture.

Dès leur installation, les jeunes conseillers municipaux se réunissent avec l'équipe d'animation en **ateliers de travail** trois fois par mois.

**La première année**, est un parcours de compétences. Ils s'initient aux **valeurs de la République ainsi qu'aux droits et devoirs du citoyen**.

Ils découvrent la mairie, la Métropole, les autres collectivités locales et se familiarisent à leurs compétences et leur fonctionnement.

**A travers l'initiation à la conduite de projets** (ex : environnement, solidarité, sport et santé, culture, etc.), ils mettent en commun leurs projets de campagne et choisissent de façon démocratique une thématique.

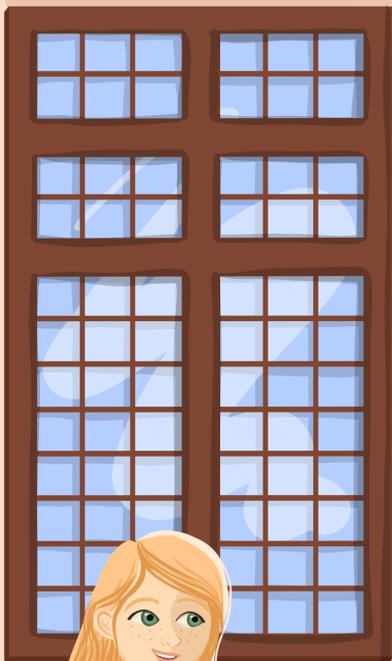
**La deuxième année** du mandat est dédiée à la conception et la valorisation concrète du projet, en groupe et avec des parte-

naires institutionnels ou associatifs. Ces projets peuvent être à court, moyen ou long terme. Les jeunes élus acquièrent également de nouvelles compétences dans des domaines spécifiques choisis ensemble.

**La troisième année** permet de consolider l'expérience acquise et d'expérimenter le rôle consultatif d'un jeune élu. Les jeunes élus interviennent dans d'autres instances citoyennes (conseil municipal, réunion consultative, comité de quartier, etc...).

**Ensuite**, un parcours de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> est proposé. L'objectif est qu'ils soient 100 % actrices et acteurs de leur parcours collégien et de les préparer à devenir citoyen.

**Les séances plénières** permettent aux jeunes élus de partager leurs travaux au public et de rendre compte de leur année de mandat.



 LOUNA

 ALYA

**L'équipe d'animation du CMEC** guide, accompagne et soutient les jeunes élus dans leur démarche.

**Les animatrices et les animateurs** organisent, préparent et animent les ateliers de travail avec les jeunes élus et les encadrent lors des sorties séances plénières.

Ils entretiennent le lien avec les familles, les établissements scolaires et rédigent les comptes-rendus des réunions.

Ils veillent à la mise en œuvre et à la réalisation des **projets** en lien avec les partenaires.



# LE RÔLE

## de la jeune élue et du jeune élu : un travail d'équipe !

Les conseillers et conseillères municipaux enfants et jeunes sont porte-paroles de tous les petits toulousains, ils ne sont donc pas seuls ! Tous les enfants et les jeunes des établissements scolaires intéressés par ce projet peuvent les solliciter dans leur fonction d'élus.

**Pour mener à bien ce projet, les jeunes élus s'engagent à :**

- Participer activement aux ateliers de travail
- Respecter et prendre en compte le point de vue de chacun
- Mettre en œuvre le projet collectif avec le soutien des adultes référents (établissements scolaires, élus thématiques, équipe du CMEC...) et de tous les partenaires
- Communiquer auprès des autres enfants et des jeunes des écoles et collèges au sujet du CMEC et valoriser toutes les actions réalisées
- Informer les autres enfants élus de toutes les actions citoyennes réalisées dans leur établissement scolaire et CLAE
- Siéger lors des séances plénières

**La richesse et la diversité** des projets reposent sur la **qualité du travail en équipe**.

Chaque enfant pourra **s'exprimer et trouver sa place**, dans le respect de chacun, au sein des ateliers, mais aussi au sein des instances citoyennes de l'établissement scolaire, du CLAE et de la ville.



# PRÉSENTATION

## des Maires de quartier

### CENTRE



1 Capitole / Arnaud-Bernard / Carmes  
**Laurence KATZENMAYER**



2 Amidonniers / Compans-Caffarelli  
Brouardel  
**Ghislaine DELMOND**



3 Les Chalets / Bayard / Belfort / Saint-Aubin  
Dupuy  
**Clément RIQUET**



4 Lapujage / Bonnefoy / Périole / Marengo  
La Colonne  
**Souhayla MARTY**



5 Saint-Michel / Saint-Agne / Empalot  
Île du Ramier / Monplaisir  
**Jonhny DUNAL**



6 Saint-Cyprien  
**Jean-Paul BOUCHE**

### OUEST



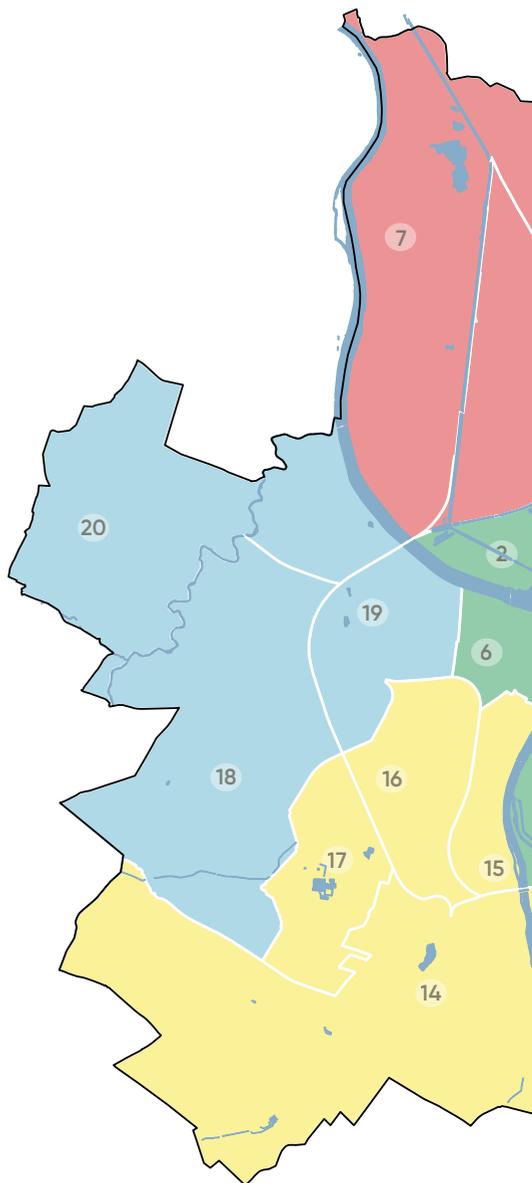
18 Lardenne/Pradettes/Basso-Cambo  
**Christophe ALVÈS**



19 Casselardit / Fontaine-Bayonne  
Cartoucherie  
**Nadia SOUSSI**



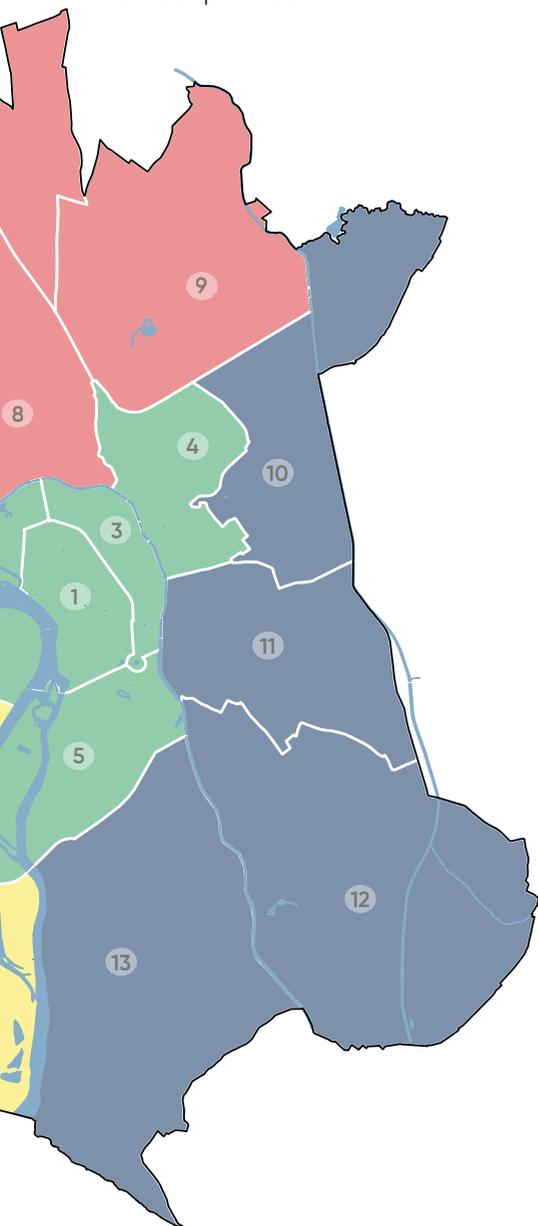
20 Arènes Romaines / Ancely / Purpan  
Saint-Martin du Touch  
**Jean-Jacques BOLZAN**



Le territoire de la ville de  
Toulouse est découpé

## en 5 secteurs géographiques,

eux mêmes découpés  
en 20 quartiers



## NORD

7 Sept-Deniers / Ginestous-Sesquières  
Lalande

**Olivier ARSAC**



8 Minimes / Barrière de Paris / Ponts-  
Jumeaux La Vache / Raisin / Fondreyre

**Cécile DUFRAISSE**



9 Trois Cocus / Borderouge / Croix-Daurade  
Paléfiat / Grand Selve

**Valérie JACQUET-VIOLLEAU**



## SUD

14 Saint-Simon / Lafourguette  
Oncopole - Campus santé du futur

**Nina OCHOA**



15 Croix-de-Pierre / Route d'Espagne

**Jean-Paul BOUCHE**



16 Fontaine-Lestang / Arènes / Bagatelle  
Papus / Tabar / Bordelongue

**Marine LEFÈVRE**



17 Mirail-Université / Reynerie / Bellefontaine

**Gaëtan COGNARD**



## EST

10 Jolimont / Soupetard / Roseraie  
Gloire / Gramont / Amouroux

11 Bonhure / Guilheméry  
Château de l'Hers / Limayrac / Côte Pavée

**Isabelle FERRER**



12 Pont des Demoiselles / Ormeau  
Montaudran / La Terrasse / Malepère

**Émilien ESNAULT**



13 Ranguell / Sauzelong / Jules-Julien  
Pech-David / Pouvoirville

**Fella ALLAL**



# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Information des modalités d'élection des candidats libres pour accompagner la fiche d'inscription : ci-joint un exemplaire de la déclaration d'inscription aux élections du Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens. Pour s'inscrire aux élections 2 conditions nécessaires :

- Être en classe de CM1 durant l'année du scrutin
- Transmettre sa déclaration sur la période prévue à cet effet (généralement la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre : un appel à participation est envoyé à l'ensemble des élèves de CM1 pour vous informer des dates de début et de fin de candidature)

Renseignements sur le ou la candidat-e	Engagement du ou de la candidat-e
<p><b>Déclaration de candidature</b> AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES COLLÉGIENS</p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Quartier : .....</p> <p>Période de Mandature : .....</p>	 <p>Je soussigné(e),</p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>déclare me présenter aux élections du Conseil Municipal des Enfants de mon secteur et m'engage à exercer mon mandat de 6 ans de conseiller ou conseillère si je suis élu(e)</p> <p>Signature : .....</p>
<p>Date de naissance <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>Adresse : .....</p> <p>31 <input type="text"/> <input type="text"/> Toulouse</p> <p>Tél. 05 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>06 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>E-mail : .....</p> <p>École : .....</p> <p>Classe : .....</p>	
<p><b>Autorisation des parents ou des représentants légaux</b></p> <p>M<sup>me</sup>/M. : .....</p> <p>autorise(nt) mon fils/ ma fille (Nom - Prénom) : .....</p> <p><i>(rayer la mention inutile)</i></p> <p>à se présenter aux élections du Conseil Municipal des Enfants et à exercer son mandat de six ans si il ou elle est élu(e).</p> <p>Toulouse, le : ..... Signature : .....</p>	



Edifice One est l'espace numérique de travail, dédiée à Toulouse et proposé en partage aux membres de la communauté éducative, aux élèves et aux parents. ci-joint l'espace du Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens (CMEC) où est présenté l'ensemble des actions et évènements menés par ou avec les jeunes élus du CMEC toulousain.



Le Conseil Municipal des Enfants a développé un jeu en ligne ("À la recherche des lettres perdues") animé autour d'une aventure palpitante qui invite à découvrir les trésors inattendus du patrimoine culturel toulousain.





# Contacts

## MAIRIE DE TOULOUSE

**Direction de l'éducation**

*[courrier.cmec@mairie-toulouse.fr](mailto:courrier.cmec@mairie-toulouse.fr)*

05 67 73 80 56